

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 664 du 20 décembre 2024



District de la
**Nièvre de
Football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, partageons la Passion Football ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

➤ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

Classements et
désignations

➤ Disponibles en fin
de journal

NOS PARTENAIRES

Intermarché
HYPER
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

NIÈVRE
Le département



CENTRE LOIRE

MEILLEURS VŒUX 2025 !



Alors que nous accueillons cette nouvelle année 2025, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de succès. Que cette année soit synonyme de nouvelles victoires sur le terrain et de moments de partage inoubliables.

*** La suite de cet article en pages intérieures ***



À vous, joueurs, continuez de donner le meilleur de vous-mêmes, de vous dépasser et d'encourager vos coéquipiers. N'oubliez jamais que le plus important est de prendre plaisir à jouer et à partager ces moments avec vos partenaires. Votre passion et votre engagement font la force de notre district.

À vous, dirigeants, merci pour votre dévouement et votre travail acharné. Vous êtes les piliers de notre mouvement sportif. Votre leadership et votre vision sont essentiels pour faire avancer nos clubs et développer notre passion commune pour le football.

Ensemble, faisons en sorte que 2025 soit une année de réussite collective, pleine d'énergie et d'émotions. Continuons à promouvoir les valeurs de fair-play, de solidarité et de respect qui nous unissent.

ENSEMBLE, partageons la passion FOOTBALL et faisons briller le football dans notre district !

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une année riche en succès et en satisfaction

Joyeuses fêtes !

La Présidente du District de la Nièvre

Françoise VALLET



Meilleurs Vœux 2025



Nous vous informons que les bureaux du District de la Nièvre seront fermés pour congés annuels à compter **du Vendredi 20 décembre à 13h jusqu'au Lundi 6 janvier 2025 inclus.**

Durant cette période, le District sera fermé et les collaborateurs ne seront pas joignables ; il n'y aura donc pas de publication du journal électronique.

Réouverture le mardi 7 janvier 2025 au matin.

[Le District de la Nièvre de Football souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !](#)



2ème Tour Coupe Futsal U18 et U15 le 11 janvier 2025 !

Site d'Accueil

FUTSAL U18



District de la
Nièvre de
football

Lieu : St Pierre le Moutier

Date : 11-01-25

Horaires : 9h15-12h00

Responsable : LOPEZ Manuel

Téléphone : 06-26-67-21-56

Equipes Convoquées

E. RCNCS

US Coulanges

US St Pierre

E. La Machine

US La Charité

Lieu : Corbigny

Date : 11-01-25

Horaires : 9h15-12h00

Responsable : GUILLAUDAT Antoine

Téléphone : 06 29 66 06 38

Equipes Convoquées

CS Corbigny

FC Decize 1

E. Alligny

AFGP 58

FC Nevers Banlay

Site d'Accueil

FUTSAL U15



District de la
Nièvre de
football

Lieu : Cosne René Cassin

Date : 11-01-2025

Horaires : 16h30 – 19h00

Responsable : DELRAN Noa

Téléphone : 07-72-40-03-82

Equipes Convoquées

AFGP 58 1

AFGP 58 3

Us La Charité

UCS Cosne 1

UCS Cosne 2

Lieu : Corbigny

Date : 11-01-2025

Horaires : 14H30-17H00

Responsable : GUILLAUDAT Antoine

Téléphone : 06-29-66-06-38

Equipes Convoquées

CS Corbigny

FC Decize 3

AS Clamecy

E. La Machine

FC Decize 2

Lieu : Jules Renard Nevers

Date : 11-01-2025

Horaires : 9h15-12h00

Responsable : LUCAS Simon

Téléphone : 06-37-18-93-91

Equipes Convoquées

FC Decize 1

ASA Vauzelles

AFGP 58 2

US Coulanges

E. Marzy



COMITE DE DIRECTION

Réunion 6 décembre 2024

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres : Mmes OSBÉRY, SIMOES, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, DUCROT, KAJDAN, PINGUET, PONSONNAILLE, RIVIERE

Membres excusés : Mme BORDE (pouvoir à A.C. SIMOES), MM. BEAUVOIS (pouvoir à A. ALDAX), BONDOUX, MOUNIR

Membre invité présent : M. TREPKA

Membres invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

Assistent : Mmes TENAILLE, TOURNOIS

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 13 novembre 2024 paru sur le site internet du District le 21 novembre 2024 et dans Nièvre Footb@ll n° 660 du 22 novembre 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

4.1. Retour sur l'AG de l'ANPDF le 15 novembre à Paris

L'AG élective de l'ANPDF (Association Nationale des Présidents De Districts De Football) s'est déroulée au siège de la FFF ce vendredi 15 novembre et le Comité de Direction a pris officiellement ses fonctions par ce vote à l'unanimité pour les 10 membres.

L'élection du Président s'est ensuite effectuée et Marc TOUCHET (Président du District de l'Indre) a été reconduit. Bravo à lui !

4.2. Retour sur la réunion des 3 Collèges (Ligues, Districts et autres acteurs) le 16 novembre à Paris

Le samedi 16 novembre a eu lieu à Paris la réunion commune des Collèges des Présidents de Ligue, de District et des autres acteurs du football amateur. Françoise VALLET présente les points discutés à l'ordre du jour de cette réunion et notamment les projets de modification de textes qui seront présentés à l'Assemblée Fédérale du 14 décembre :

- Modification des Statuts pour y intégrer la notion de discrétion, la notion du caractère confidentiel des décisions prises lors des réunions et de gestion des conflits d'intérêts.
- Modification de la procédure de versement des Indemnités de Préformation.
- Mise en place du règlement de la Coupe Nationale Féminine U18.
- Refonte du Label.
- Développement de l'arbitrage amateur.

4.3. AG FFF le 14 décembre à Paris

La Présidente précise que les clubs pourront procéder à l'élection, pour la première fois, du prochain Président de la Fédération par voie électronique.

Les voix des clubs amateurs représenteront 33%, celles des responsables des instances départementales et régionales 33% et celles des clubs professionnels 33%.

Le premier tour sera ouvert entre le mardi 10 décembre à 10 heures et le mercredi 11 décembre à 18 heures. Elle souhaite que les clubs saisissent cette opportunité.

Quant à l'Assemblée Fédérale ordinaire et l'Assemblée Fédérale Extraordinaire, elles se tiendront le samedi 14 décembre à Paris. La proclamation des résultats se fera à cette occasion et sera retransmise sur FFFTV. Deux candidatures ont été déposées, l'une de Philippe DIALLO le Président en place et Pierre SAMSONOFF, ex-Directeur de la LFA.

A l'occasion de la campagne à la Présidence de la FFF, les candidats Philippe DIALLO (Président en fonction) et Pierre SAMSONOFF se sont rendus dans notre Ligue Bourgogne Franche Comté

- Pierre SAMSONOFF : réunion de campagne à l'Astragale, samedi 23 novembre, de 10h à 12h
- Philippe DIALLO : réunion de campagne à l'Astragale, mardi 26 novembre.

La présidente a assisté à ces 2 présentations de programme en visio.

4.4. Correspondant informatique

La Ligue nous a présenté une organisation définie durant l'absence du Correspondant Informatique, Etienne CORDIER, qui sera absent environ 3 mois.

Pour toutes demandes informatiques, au sein du District, il faudra faire remonter par mail en expliquant clairement la nature du problème à Cécile ou Anaïs qui se chargeront de transmettre le problème rencontré. Plus la demande sera détaillée, plus elle pourra être prise en compte rapidement.

Une adresse mail a été mise en place (système de tickets).

Les réponses nous seront apportées par d'autres correspondants informatiques (DSI, autres Ligues).

Les membres de Comité de Direction souhaitent à Étienne un prompt rétablissement.

4.5. Demande de bénévoles

Daniel FONTENIAUD, Président de la LBFC, lance un appel aux membres du CD ou de commissions pour intégrer une Commission Régionale tout en précisant la ou les Commission(s) concernée(s). Les personnes intéressées devront faire part de leur intention à la Présidente.

Pierrick KAJDAN et Patrick PONSONNAILLE proposent d'intégrer la Commission « Tout Terrain ». La Présidente les remercie et indique qu'ils seront le relais pour l'organisation de formations dans la Nièvre.

4.6. Statistiques licences

Françoise VALLET dresse un bilan du nombre de licences délivrées à la date du 05/12/2024.

Le District enregistre 6 352 licenciés contre 6 307 à la même date la saison passée soit une augmentation de 45 licenciés

Sachant qu'au 30 juin 2024, le nombre total de licenciés était de 6 697, la Présidente espère raisonnablement que le nombre de 6 700 sera atteint voire dépassé au 30 juin 2025.

Elle indique également une hausse des licences pour la Ligue BFC s'élevant à 100 050 licenciés soit une hausse de 0,8%.

Il est à noter que nous accusons une légère baisse sur le football d'animation, baisse qui est générale en France.

5. POINT FINANCIER

5.1. District

Sylvie OSBERY établit un rapide point sur les finances du District arrêtées au 30 novembre 2024 et indique que l'état des finances est imprécis du fait de l'absence de versements.

Elle évoque aussi le non-remboursement de la société TALDEKA relatif à la fin de contrat de Florian BARON malgré plusieurs relances. Une mise en demeure sera faite prochainement.

5.2. Clubs

Elle déclare qu'une vingtaine de clubs n'ont pas encore réglé leur relevé arrêté au 30 novembre et qu'une relance leur sera faite dès la semaine prochaine.

Elle lance un petit rappel aux membres n'ayant toujours pas réglé leur cotisation et propose d'acter la demande de subvention de l'UNAF 58 (500€) puisque les documents comptables ont été fournis, demande actée à la majorité des voix (1 abstention).

6. BILAN DE LA COMMISSION SPORTIVE SENIORS ET JEUNES

6.1. Compétitions Seniors - Foot à 11

Michel PINGUET indique que la journée du 24 novembre annulée intégralement a été repositionnée le 15 décembre.

Il indique que 9 rencontres sont reportées et toutes repositionnées, qu'il comptabilise à ce jour 7 forfaits pour les compétitions seniors, 1 seul forfait chez les féminines et 2 forfaits en Coupe du Conseil Départemental.

6.2. Critérium féminin

Pour le critérium féminin, la journée du 24 novembre annulée intégralement a été refixée le 9 février et seulement 2 rencontres sont reportées et repositionnées.

6.3. Coupes / Coupe de l'Amitié

Michel PINGUET rappelle qu'il reste 2 rencontres de Coupe du Conseil Départemental programmées le 15 décembre prochain.

Il annonce que 33 équipes sont qualifiées pour participer à la Coupe du District Sport Comm et que le 1^{er} tour aura lieu le 15 décembre (1 seule rencontre).

Le prochain tirage de la Coupe du Conseil Départemental, Coupe du District SPORT COMM et des Coupes Jeunes U18 et U15, se déroulera le mardi 17 décembre 2024 à 19h00 au siège du District.

Concernant la Coupe de l'Amitié, à ce jour, 12 clubs sur 15 se sont engagés (Cercy 2, Chateauneuf 1, Chatillon 2, Chaulgnes 2, Donzy 1, FC Decize 3, FC Imphy 1, E. Esn 58/Chantenay 3, Garchizy Franco Portugais 2, Luzy Millay 2, Nevers Challuy Sermoise 3, Varzy 2). Une relance a été effectuée aux 3 clubs par le secrétariat pour un retour au plus tard le 22 décembre.

La formule classique de cette coupe sera remplacée par un système de poule afin de faire jouer aux équipes un maximum de matchs.

6.4. Compétitions Jeunes U13/U15/U18 et Coupes

Nicolas TREPKA indique que la journée du 23 novembre intégralement annulée a été reportée les 30 novembre, 7 et 14 décembre.

Il présente, à l'aide d'un diaporama, l'architecture des coupes jeunes U18 et U15.

Il annonce l'accession de Nevers Challuy Sermoise et de l'Afgp 58 en U13R2 et de l'Afgp 58 en U15R2 et félicite l'équipe U18 de Cosne/Loire pour sa qualification au 1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella.

Les membres du Comité de Direction s'associe à lui pour souhaiter une pleine réussite aux joueurs Cosnois, lors de ce premier tour fédéral du 15 septembre.

6.5. Foot animation

Les plateaux de la 1^{ère} phase U7 et U9 se termineront le 14 décembre alors que les U11 participeront à cette date au 2^{ème} tour de futsal, ayant terminé leurs plateaux le 7 décembre.

Il indique avoir comptabilisé le même nombre d'équipes engagées en U7 U9 et U11 par rapport à la saison passée.

7. PRESENTATION DU PROJET FUTSAL SENIORS PENDANT LA TREVE

Alain ALDAX annonce l'éventualité de l'organisation d'une compétition « Futsal Pratique Associée » pour les équipes Seniors Masculines pendant la trêve.

Elle se déroulerait comme suit :

- Inscriptions jusqu'au 17 décembre.
- Licences Futsal et Licences Libres autorisées. Cependant seuls les joueurs ayant une licence libre seront qualifiés pour les finales Départementale et Régionale.
- Match de qualification entre le lundi 6 janvier et le dimanche 26 janvier (match en semaine ou week-end). Formule Championnat sur site. Nombre de tours défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Finale le dimanche 2 février 2025 de 14h00 à 17h00 à 4 équipes.
- Vainqueur représentera la Nièvre à Dijon le 8 février 2025.

8. ACTIONS A VENIR

8.1. Plateaux de Noël U7 le samedi 21 décembre 2024

Nicolas TREPKA indique que, pour la troisième année consécutive, la traditionnelle journée U7 des « PLATEAUX DE NOËL » est fixée le samedi 21 décembre 2024.

Tous les licenciés de la catégorie sont convoqués par secteur géographique :

Samedi matin 09h30 à Corbigny (gymnase COSEC) : AS Clamecy – CS Corbigny – FC Château-Chinon-Arleuf – US Lormes – V. Prémery – AS Varzy.

Samedi après-midi 14h30 à Decize (Complexe Sportif du Caqueret) : AS Charrin – US Cercy – FC Decize – UF La Machine – ESN 58 – AS St Benin.

Samedi après-midi 13h30 à Pouilly (gymnase du Collège) : ASA Vauzelles – RC Nevers-Challuy-Sermoise – FC Nevers – US Coulanges – US St Pierre – JS Marzy.

Samedi après-midi 15h30 à Pouilly (gymnase du Collège) : AS Pouilly – AS Guérigny Urzy – E. Alligny St Amand – UCS Cosne – AFGP 58.F – US La Charité.

Il précise que la présence, ou non, de l'éducateur(trice) ne doit pas être un frein à la participation des jeunes joueurs puisque l'ETD se chargera de l'animation et, au besoin, demandera à ceux(celles) présent(e)s de les aider. Ce moment festif et diversifié doit naturellement être partagé par le plus grand nombre d'enfants. La présence du « Père Noël » avec sa hotte clôturera cette organisation.

8.2. Remise Labels au club de Château-Chinon/Arleuf le mardi 21 janvier 2025

La remise du Label Jeunes Espoirs au club de Nevers Challuy Sermoise aura lieu le lundi 20 janvier 2025 et celle des Labels Jeunes Espoirs et EFF Bronze au club de Château Chinon Arleuf le mardi 21 janvier 2025 en présence de Françoise VALLET, Alain ALDAX, Nicolas TREPKA.

Le District est chargé d'inviter l'agence du Crédit Agricole du secteur et le club ses partenaires/sponsors et la Municipalité.

Les clubs de Clamecy et l'ESN 58 ont été contactés pour organiser également leurs remises.

8.3. Plateaux des Rois U9 le samedi 25 janvier 2025

Dans la continuité des plateaux de Noël U7 qui ont lieu depuis 2 saisons maintenant, l'Equipe Technique Départementale renouvelle cette année les « *Plateaux des Rois* » le samedi 25 janvier 2025 sur la catégorie U9.

Pour ce faire, l'Equipe Technique Départementale mettra en place des activités ludiques pour les jeunes U9 sur le thème des Rois sans oublier la traditionnelle dégustation de Galettes afin que petits et grands profitent de ces moments.

Aujourd'hui Nicolas indique disposer de 4 créneaux éventuels (lieux à définir).

8.4. Coupes jeunes Futsal et finales des 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2025

Nicolas annonce que les 1ers tours des Coupes Jeunes Futsal se sont tous bien déroulés et que les 2èmes tours se poursuivront d'ici les vacances de décembre.

Il informe l'organisation les 31 janvier 2024, 1^{er} et 2 février 2025 des Finales Départementales FUTSAL et, comme à son habitude depuis plusieurs années, à la « Maison des Sports de Nevers ».

Lors de ce week-end Futsal, il propose, comme la saison passée, la tenue d'une buvette (District/Amicale des éducateurs/Unaf 58/Clubs de l'Agglomération de Nevers). Cette proposition est validée à l'unanimité.

9. QUESTIONS DIVERSES

↪ Patrick PONSONNAILLE indique avoir participé à une réunion avec l'Adess 58 sur le thème de la radicalisation, les violences et le harcèlement.

↪ Alain ALDAX indique qu'une mise en demeure a été adressée en lettre recommandée à l'entreprise Artisans Plus suite aux problèmes de fuites rencontrés de nouveau au niveau de la toiture. L'entreprise ne s'étant toujours pas manifestée, il contactera rapidement la compagnie d'assurances du District dans le cadre de la protection juridique, pour connaître les démarches à entreprendre pour tenter une action en justice.

↪ Dominique ATERO déclare qu'il rencontre des problèmes avec quelques arbitres qui seront éventuellement sanctionnés et rappelle à chacun le devoir de réserve que tout membre du District se doit de respecter.

↪ Pierrick KAJDAN remercie l'ensemble des membres d'avoir accepté la demande de subvention de l'UNAF 58.

↪ Jean-François DUCROT :

- Souhaiterait organiser une réunion avec les présidents des clubs courant décembre selon les disponibilités de la grande salle.
- Annonce des réflexions fructueuses sur l'éventualité d'ouverture d'une classe à horaires aménagés 6^{ème}/5^{ème} à Moulins Engilbert ainsi qu'à Varzy, Château Chinon, St Amand et Donzy.

C'est la Commission du Football en milieu scolaire qui gèrera ces dossiers.

↳ Laurent RIVIERE :

- Est satisfait du communiqué diffusé aux clubs lors de l'annulation générale des journées des 23 et 24 novembre derniers puisqu'il est important d'être au plus près des clubs dans la communication.
- Souhaiterait qu'un retour soit fait aux parents et aux éducateurs lors de la participation d'un(e) jeune joueur(se) à un stage de sélection.

↳ Anne-Cécile SIMOES :

- Alerte qu'une erreur s'est glissée dans l'annuaire 2024/2025 page 123 « Durée des matchs » : il faut lire Seniors à 8 : 80 minutes (2 x 40 minutes).
- Revient sur la répartition du montant des frais d'arbitrage (3 arbitres en D1) imputés à tous les clubs (même ceux en infraction) sauf ceux de D4.

↳ Michel PINGUET indique qu'il présentera l'organisation des finales de coupes lors du prochain Comité de Direction.

↳ Nicolas TREPKA présentera, quant à lui, le projet de développement du football féminin U12-U15F pour la 2^{ème} partie de saison.

↳ Cécile TOURNOIS rappelle qu'en raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat du District sera fermé du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025 inclus et que, de ce fait, la parution du journal électronique sera suspendue.

Rappel date AG

AG électorale Fédérale (Paris) : 14 décembre

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

Elle présente également tous ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année à l'ensemble des participants et leurs proches.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 20h00.

La Présidente du District : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Décès :

- Du papa de Monsieur Grégoire SORIN, ancien Conseiller Technique au District.

La Présidente et les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances à Grégoire et sa famille.

Invitation :

- Du SDJES pour la 1^{ère} commission départementale parasport le 6 décembre 2024 au lycée R. Follereau à Nevers. La Présidente participera accompagnée de Nicolas TREPKA.
- Du club de Luzy Millay pour l'opération Téléthon le 8 décembre. La Présidente participera.
- DLA : matinée « La santé mentale en entreprise : et si on en parlait autrement ? » le 12 décembre 2024 à Nevers.
- De la Médecine du Travail pour son Assemblée Générale le 19 décembre 2024 à Nevers. La Présidente s'est excusée.
- Du club de l'Afcp 58 pour son arbre de Noël le 20 décembre 2024. Joseph BERFORINI et Michel PINGUET participeront.
- De la Mairie de St Martin d'Heuille pour l'inauguration de l'éclairage du stade le 20 décembre 2024. La Présidente participera accompagnée de Guy LAVALETTE et Lionel ERAY.
- De la Municipalité de Coulanges les Nevers pour la cérémonie des vœux le 14 janvier 2025 à l'Espace des Saules. La Présidente participera.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Instances fédérales :

- 1) LFA : documents et outils d'organisation Festival Foot U13 Pitch 2024/2025 (finale départementale 5 avril, finale régionale 3 mai, finale nationale 7-8 juin 2025).
- 2) LFA : supports d'intervention réunion commune des 3 collèges du 16 novembre.
- 3) LFA : indemnisation arbitres, observateurs et officiels.
- 4) LFA : Portailclubs informations sur les nouvelles fonctionnalités.
- 5) DSI : Toutes Foot, ouverture de l'interface dédiée aux instances.
- 6) Football féminin : reconduction du dispositif « Toutes Foot » qui vise à développer la pratique féminine et à favoriser l'accessibilité des jeunes filles et des femmes à tous les rôles dans le football.
- 7) LFA : clôture dispositif d'animations club « le foot entre en jeu ». Aucun club nivernais lauréat.
- 8) Elections FFF : convocation présidents clubs amateurs pour l'Assemblée Fédérale des 10 et 11 décembre 2024.

Infos Ligue :

- 1) Sportif : état des lieux dossiers FAFA 2^{ème} semestre (3 dossiers club de NEUVY, 1 dossier club de MOULINS ENGILBERT).
- 2) ETR : interdistricts Futsal U15 & U17 les 24 et 25 février 2025 à Dijon.

Institutionnels :

- 1) SDJES : réunions publiques les 14 novembre à Nevers, 18 novembre à Cosne/Loire et 25 novembre à Château-Chinon.

Divers :

- 1) Ligue Hauts de France/District Aisne : candidature Aurore VANSTAEVEL aux élections de la FFF représentante des arbitres au COMEX.
- 2) Etudiants kiné à Nevers : projet de santé publique portant sur la santé mentale des jeunes arbitres.

Réunion du 17 décembre 2024 (siège du District)

Procès-verbal N° 21

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Guy MARTIN

Excusés : MM. Bernard MAY, Jean-Claude PIBOIN

RAPPEL : à compter du 3 novembre 2024 et jusqu'à fin février 2025, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- **Planning de journée**
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- **Correspondance**
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- **Terrain impraticable**
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

CHARRIN 1 / COULANGES 1 – match n°50039.1 du 27/10/2024 - fixé au 02/02/2025.
MOULINS 1 / CIE IMPHY 1 – match n° 50050.1 du 24/11/2024 - fixé au 16/02/2025
ST PIERRE 1 / GUERIGNY URZY 1 – match n° 50064.1 du 08/12/2024 – fixé au 16/02/2025
FC NEVERS 2 / CORBIGNY 1 - match n° 50065.1 du 08/12/2024 – fixé au 02/02/2025
LUZY MILLAY 1 / VAUZELLES 3 - match n° 50066.1 du 08/12/2024 – fixé au 02/02/2025
CHARRIN 1 / CORBIGNY 1 – match n° 50049.1 du 15/12/2024 – fixé au 16/02/2025
ST PIERRE 1 / LUZY MILLAY 1 – match n° 50053.1 du 15/12/2024 – fixé au 26/01/2025

DEPARTEMENTAL 2 poule A

GARCHIZY FR PORTUGAIS 1 / MARZY 1 – match n° 50129.1 du 08/12/2024 – fixé au 02/02/2025
CHAULGNES 1 / LA CHARITE 2 - match n° 50130.1 du 08/12/2024 – fixé au 02/02/2025
FOURCHAMBAULT 2 / ST PERE 1 – match n°50128.1 du 08/12/2024 – fixé au 16/02/2025
ALLIGNY ST AMAND 1 / MARZY 1 – match n° 50120.1 du 15/12/2024 – fixé au 16/02/2025

DEPARTEMENTAL 2 poule B

CERCY 1 / COSSAYE 1 – match n° 50183.1 du 24/11/2024 est fixé au 16/02/2025
CORBIGNY 2 / NEVERS BANLAY 2 - match n° 50197.1 du 08/12/2024 – fixé au 02/02/2025

DEPARTEMENTAL 3 poule A

ST PIERRE 2 / MONTIGNY 1 – match n° 50327.1 du 15/12/2024 – fixé au 02/02/2025

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ENT ST REVERIEN CORBIGNY 1 / COULANGES 3 – match n°50358.1 est fixé au 02/02/2025.

DEPARTEMENTAL 4 poule A

LUTHENAY 2 / CERCY 2 – match n°50694.1 du 15/12/2024 – fixé au 02/02/2025 à 14h30
LUTHENAY 2 / FC DECIZE 3 – match n°50701.1 du 01/12/2024 – fixé au 09/02/2025 à 14h30
CHATILLON 2 / COSSAYE 2 - match n° 50695.1 du 15/12/2024 - fixé au 09/02/2025
FC IMPHY 1 / LUZY MILLAY 2 – match n° 50697.1 du 15/12/2024 – fixé au 02/02/2025

DEPARTEMENTAL 4 poule B

MARZY 3 / CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS 1 – match n°50791.1 est fixé au 02/02/2025.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL 4 à 8

MOULINS 3 / FOURCHAMBAULT 3 – match n°51116.1 du 17/11/2024 – fixé au 16/02/2025
VARZY 3 / FOURCHAMBAULT 3 – match n° 51108.2 du 15/12/2024 – fixé au 02/02/2025

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

E. ST REVERIEN 1 / CHATEAUNEUF 1 – match n°51374.1 du 15/12/2024 – fixé au 26/01/2025

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 15 décembre 2024

DEPARTEMENTAL 2- POULE B

CHARRIN 2 / NEVERS BANLAY 2 – match n°50181.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 16/02/2025 à 14h30.

Accord de la Commission.

3 – TIRAGES COUPES DEPARTEMENTALES

TIRAGE 1/8^{EME} DE FINALE COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Résultats du tirage effectué le 17 décembre au District

Matches du 2 février 2025

	Recevant	Visiteur
Match n°1	MOULINS	LA CHARITE
Match n°2	FOURCHAMBAULT	LA MACHINE
Match n°3	ST PIERRE	FC DECIZE
Match n°4	DONZY	RCNCS
Match n°5	LUTHENAY	OLYMPIQUE ST MARTIN D HEUILLE
Match n°6	GARCHIZY	VAUZELLES
Match n°7	ESN 58	COSNE
Match n°8	NEVERS BANLAY	FC NEVERS

TIRAGE 2EME TOUR COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Résultats du tirage effectué le 17 décembre au District

Matches du 9 février 2025

Match n°1	COULANGES	ALLIGNY ST AMAND
Match n°2	LORMES	POUILLY
Match n°3	LUZY MILLAY	ST PERE
Match n°4	MONTIGNY	COSSAYE

Match n°5	POUGUES	CIE IMPHY
Match n°6	NARCY	E. CORANCY CHATEAU
Match n°7	PREMERY	GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS
Match n°8	CHARRIN	ST ELOI
Match n°9	DRUY BEARD	CHANTENAY
Match n°10	ST SEINE	GUERIGNY URZY
Match n°11	CHAULGNES	ST SAULGE
Match n°12	SAUVIGNY	CHATEAU CHINON
Match n°13	TANNAY	CORBIGNY
Match n°14	VARZY	MARZY
Match n°15	CERCY	VAINQUEUR DE E. ST REVERIEN/CHATEAUNEUF
Match n°16	CHATILLON	CLAMECY 2

4– COUPE DE L'AMITIE

Les 15 clubs de D4 à 11 se sont engagés. L'organisation de cette coupe sera diffusée courant février.

COMPETITIONS FEMININES

1 – MATCHS NON-JOUES

Journée du 24 novembre 2024 -> reportée au 09/02/2025.

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

ESN 58 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 51346.1 du 24/11/2024 – fixé au 02/02/2025

CRITERIUM FEMININ POULE ELITE

COSSAYE 1 / E. CORBIGNY CHATEAU 1 – match n°51271.1 du 01/12/2024 – reporté au 02/02/2025

E. CORBIGNY CHATEAU 1 / BRASSY 1 – match n°51274.1 du 08/12/2024 – reporté au 02/03/2025

FC NEVERS 2 / COULANGES 1 – match n°51277.1 du 08/12/2024 – reporté au 02/03/2025

COUPE FEMININES SENIORS

LA CHARITE 1 / COSSAYE 1 – match n°51174.1 du 15/12/2024 – fixé au 02/03/2025
VARZY 1 / CHARRIN 1 – match n°51175.1 du 15/12/2024 – reporté au 02/02/2025

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 23 février 2025

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

CHARRIN 1 / GUERIGNY URZY 1 – match n°51367.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 2 mars 2025.

Accord de la Commission

3 – FORFAIT

COUPE FEMININES SENIORS

CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1 – match n°51178.1

Forfait déclaré de ST REVERIEN. Amende 40€

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 29 JANVIER 2025 A 17H15.

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Tirage du 17 décembre 2024

Procès-verbal N° 06

Présidence : M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne Cécile SIMOES,
MM. Lionel ERAY, Nicolas TREPKA, Joseph BERFORINI, Guy MARTIN

Excusés : MM. Bernard MAY, Jean Claude PIBOIN

1-RAPPEL REGLEMENT

-FORFAITS

Tout Club déclarant forfait ou déclaré forfait sera passible des amendes dont le montant est fixé chaque saison par le Comité de Direction du District. Par ailleurs, le forfait général de l'équipe A en championnat entraîne obligatoirement le forfait du Club en Coupe dans la catégorie intéressée. De même, le forfait en Coupe du Conseil Départemental entraîne l'exclusion de la Coupe du District/Sport Comm et de la Coupe de l'Amitié, à l'exception des équipes 1ères de Départemental 4 qui pourront participer à la Coupe de l'Amitié (sur engagement).

-DISPONIBILITÉ DES TERRAINS

Lorsqu'un Club recevant ne pourra mettre son terrain à la disposition de la Coupe, il devra en prévenir la Commission dans les 48 heures qui suivront la notification officielle du match. Dans ce cas, le match aura lieu sur terrain adverse, à moins que dans les mêmes délais le Club en question soit à même de proposer un autre terrain disponible à la Commission, sous réserve de l'accord de ladite commission. Si aucun avis n'a été donné dans les délais fixés, le Club fautif sera passible d'une amende de 50 € et le Club visiteur bénéficiera du forfait.

-DURÉE DES RENCONTRES

Du 1er tour jusqu'aux ½ finales incluses La durée du match est de quatre-vingt-dix minutes, divisée en deux périodes de quarante-cinq minutes. Entre ces deux périodes, une pause de quinze minutes est observée. En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (pas de prolongation), les équipes se départageront par l'épreuve des tirs aux buts, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

2-COUCHE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DEROULEMENT DE LA COUCHE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1/8 Finale => le 2 février 2025

- ⇒ 13 qualifiés du tour précédent + 2 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2025

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2025

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

Equipes qualifiées pour les 1/8 de finale

D4 : Donzy

D3 : Olympique St Martin d'Heuille

D2 : Luthenay

D1 : Moulins Engilbert, St Pierre Le Moutier

R3 : ESN 58, Fourchambault, La Machine, Nevers-Challuy-Sermoise.

R2 : La Charité, FC Decize, Nevers-Banla , FC Nevers

R1 : Garchizy, Vauzelles

N3 : Cosne

Tirage des 1/8èmes de finale : Matches du 02/02/2025

	Recevant	Visiteur
Match n°1	MOULINS	LA CHARITE
Match n°2	FOURCHAMBAULT	LA MACHINE
Match n°3	ST PIERRE	FC DECIZE
Match n°4	DONZY	RCNCS
Match n°5	LUTHENAY	O. ST MARTIN D HEUILLE
Match n°6	GARCHIZY	VAUZELLES
Match n°7	ESN 58	COSNE
Match n°8	NEVERS BANLAY	FC NEVERS

3-COUPÉ DU DISTRICT SPORT COMM

DEROULEMENT DE LA COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

2ème tour => le 09 février 2025

⇒ 32 qualifiés du tour précédent

1/8 Finale => le 9 mars 2025

⇒ 16 qualifiés du tour précédent

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2025

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2025

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2025

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

Equipes qualifiées pour le 2^{ème} tour

D1: CHARRIN 1, COULANGES 1, CORBIGNY 1, GUERIGNY URZY 1, CIE IMPHY 1, LUZY MILLAY 1, POUQUES 1

D2: ALLIGNY ST AMAND 1, CHANTENAY 1, CHATEAU ARLEUF 1, CHAULGNES 1, CERCY 1, CLAMECY 2, COSSAYE 1 GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, MARZY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PERE 1, VARZY 1

D3: CHATILLON 1, ENT CORANCY CHATEAU 1, DRUY BEARD 1, LORMES 1, MONTIGNY 1, NARCY 1, PREMERY 1, ST SAULGE 1, ST SEINE 1, SAUVIGNY 1, TANNAY 1

Reste à jouer (26 janvier 2025)

ENT ST REVERIEN CORBIGNY 1- CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS 1

Tirage du 2^{ème} tour : Matches du 09/02/2025

	Recevant	Visiteur
Match n°1	COULANGES 1	ALLIGNY ST AMAND 1
Match n°2	LORMES 1	POUILLY 1
Match n°3	LUZY MILLAY 1	ST PERE 1
Match n°4	MONTIGNY 1	COSSAYE 1
Match n°5	POUGUES 1	CIE IMPHY 1
Match n°6	NARCY 1	E CORANCY CHATEAU 1
Match n°7	PREMERY 1	GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1
Match n°8	CHARRIN 1	ST ELOI 1
Match n°9	DRUY BEARD 1	CHANTENAY 1
Match n°10	ST SEINE 1	GUERIGNY URZY 1
Match n°11	CHAULGNES 1	ST SAULGE 1
Match n°12	SAUVIGNY 1	CHATEAU CHINON 1
Match n°13	TANNAY 1	CORBIGNY 1
Match n°14	VARZY 1	MARZY 1

Match n°15	CERCY 1	VAINQUEUR ENT- ST REVERIEN CORBIGNY 1/CHATEAUNEUF 1
Match n°16	CHATILLON 1	CLAMECY 2

La commission précise que si l'équipe CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS se qualifie au 2^{ème} tour, la rencontre CERCY 1 – CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS sera inversée.

4-COUPÉ FEMININE BEAUTY SUCCESS

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 13 avril 2025

6 qualifiées + 2 exempts du tour précédent

Soit 8 équipes

1/2 Finale Aller => le 11 mai 2025

4 qualifiées du tour précédent

Finale => le week end des 14 et 15 juin 2025

2 qualifiées du tour précédent

Equipes qualifiées pour les 1/4 de finale

CLAMECY 1, COULANGES 1, GUERIGNY/URZY 1, FC DECIZE 1, ESN58 1, E.POUILLY MARZY 1

Reste à jouer :

LA CHARITE 1 - COSSAYE 1 : le 2 mars 2025

VARZY 1 - CHARRIN 1 : le 2 février 2025

5-COUPÉ DE L'AMITIE

La commission précise que les 15 clubs de D4 à 11 se sont engagés. L'organisation de cette Coupe sera diffusée courant février 2025.

6-COUPES JEUNES

COUPE U18 CHALLENGE GEORGES PRADEL

Pour la saison 2024-2025, la Coupe U18 Challenge GEORGES PRADEL est composée d'un total de 16 équipes.

AFGP 58, Ent ALLIGNY, CLAMECY, CS CORBIGNY, USC COSNE, US COULANGES, FC DECIZE, ESN 58, Ent GUERIGNY URZY, US LA CHARITE, Ent LA MACHINE, Ent MOULINS, FC NEVERS BANLAY, Ent RCNCS, Ent ST PIERRE-IMPHEY, ASA VAUZELLES

DEROULEMENT COUPE GEORGES PRADEL U18

1/8 Finale => le 8 février 2025

⇒ 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mars 2025

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2025

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

DEROULEMENT COUPE CONSOLANTE

1/4 Finale => le 1^{er} mars 2025

- 8 éliminés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2025

- 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2024

- 2 qualifiés du tour précédent

Tirage des 1/8èmes de finale : Matches du 08/02/2025

Coupe U18 Principale

Match n°1	US COULANGES	E LA MACHINE
Match n°2	ASA VAUZELLES	FC DECIZE
Match n°3	USC COSNE	E ST PIERRE IMPHY
Match n°4	E RCNCS	CS CORBIGNY
Match n°5	E GUERIGNY URZY	AFGP 58
Match n°6	FC NEVERS BANLAY	US LA CHARITE
Match n°7	E MOULINS	ESN 58
Match n°8	E ALLIGNY ST AMAND	CLAMECY

Les 8 perdants seront basculés en coupe consolante

COUPE U15 CHALLENGE ANDRE JOMIER

Pour la saison 2024-2025, la Coupe U15 Challenge ANDRE JOMIER est composée d'un total de 19 équipes.

AFGP 58, AS CHARRIN, Ent CHATEAU, Ent CHATILLON, CLAMECY, CS CORBIGNY, USC COSNE, US COULANGES, FC DECIZE, ESN 58, US LA CHARITE, Ent LA MACHINE, Ent MARZY, FC NEVERS, FC NEVERS BANLAY, ST PERE, Ent ST PIERRE, Ent VARZY, ASA VAUZELLES.

DEROULEMENT COUPE ANDRE JOMIER U15

1^{er} tour (équipes D2) => le 18 janvier 2025

⇒ 19 équipes

1/8 Finale => le 8 mars 2025

⇒ 3 qualifiés du tour précédent + 13 exempts

DEROULEMENT COUPE CONSOLANTE

1^{er} tour => le 22 mars 2025

- 3 éliminés du 1^{er} tour + 8 éliminés des 1/8

⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 19 avril 2025

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 17 mai 2025

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

de la Coupe Principale

- Soit 11 équipes

1/4 Finale => le 19 avril 2025

- 3 qualifiés du tour précédent + 5 exempts

- Soit 8 équipes

1/2 Finale => le 17 mai 2025

- 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 14 ou 15 juin 2024

- 2 qualifiés du tour précédent

Tirage du 1^{er} tour : Matches du 18/01/2025

Coupe U15 Principale

Match n°1	US COULANGES	Ent VARZY
Match n°2	Ent CHATEAU ARLEUF	Ent ST PIERRE
Match n°3	ST PERE	CLAMECY

Les 3 perdants seront basculés en coupe consolante

Exempts :

AFGP 58, AS CHARRIN, Ent CHATILLON, CS CORBIGNY, USC COSNE, FC DECIZE, ESN 58, US LA CHARITE, Ent LA MACHINE, Ent MARZY, FC NEVERS, FC NEVERS BANLAY, ASA VAUZELLES.

**Le Président,
Michel PINGUET**

**La Secrétaire de séance,
Anne Cecile SIMOES**



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.



Réunion : 19 Décembre 2024 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal : N° 23

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. COURTAUD Gilles, RAFFARD Pierre, ROUILLERE Christian

Excusé : M. MONGIN THIERRY

1 – F.M.I.

1.1 Echec F.M.I.

Journée du 12/12/2024

CHAMPIONNAT U 13 D1 / Poule D1

Match N°29535418 – GJ AFGP 58 1 / COSNE – Arbitre DELARUE Bastien

La Commission, vu le rapport informatique de la FMI et du constat d'Echec FMI.

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par l'arbitre et par les deux clubs
- enregistre le résultat : GJ AFGP 58 (5/3) COSNE

Journée du 14/12/2024

CHAMPIONNAT U 13 D2 / Poule A

Match N° 29535712–Gj AFGP 58 2 /CHATEAU ARLEUF – Arbitre GAULON Grégory

La Commission, vu le rapport informatique de la FMI et du constat d'Echec FMI.

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par l'arbitre et par les deux clubs
- enregistre le résultat : GJ AFGP 58 2 (3/0) CHATEAU ARLEUF

CHAMPIONNAT U 13 D2 / Poule B

Match N°29535849 - NEVERS BANLAY 1 / VAUZELLES 2

La Commission, vu le rapport informatique de la FMI et du constat d'Echec FMI.

Aucune récupération des données de la rencontre faite par le club recevant.

- réceptionne la feuille de match papier partiellement remplie par l'arbitre et par les deux clubs

Sur Feuille de match papier - Obligation club recevant :

Absence de dirigeant sur banc NEVERS BANLAY

Absence de dirigeant sur banc VAUZELLES

- enregistre le résultat : NEVERS BANLAY (5/5) VAUZELLES

Vu la disposition financière du DNF,

La Commission,

- sanctionne le club de FC NEVERS BANLAY de l'amende E.18 de 46.00€ pour Absence de Tablette.

Conformément à l'Article 200 des R.G. de la F.F.F. , la Commission inflige une amende de 20.00 € au club de NEVERS BANLAY pour non-respect des formalités administratives

Conformément à l'Article 200 des R.G. de la F.F.F. , la Commission inflige une amende de 20.00 € au club de Vauzelles des formalités administratives.

Journée du 15/12/2024

CRITERIUM D4 à 8

Match N°29761736 - DRUY BEARD 2 / MOULINS 3

En attente des documents.

1.2 Suivi par la commission

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception

Il est rappelé à tous les clubs, qu'il est obligatoire qu'un délégué/dirigeant/éducateur majeur soit renseigné sur la FMI, le cas échéant sur Feuille de match papier et doit être présent le jour du match sur le banc de touche , sous peine de sanction financière.

2 – CHAMPIONNAT - Seniors

2.1 Réserve non confirmée

Journée du 14/12/2024

Réserve d'avant-match CHAMPIONNAT U 18 / Poule A - Match VAUZELLES / LA CHARITE

Vu la réserve d'avant-match formulée par LA CHARITE,

La Commission, PREND NOTE de l'absence de confirmation de la réserve d'avant-match.

Réserve d'avant-match CHAMPIONNAT U 15 / Poule D1- Match GJ AFGP 58 F. 1 / FC NEVERS 2

Vu la réserve d'avant-match formulée par GJ AFGP 58,

La Commission, PREND NOTE de l'absence de confirmation de la réserve d'avant-match.

Journée du 15/12/2024

Réserves d'avant-match DEPARTEMENTAL 3 – Match ST MARTIN OLYMPIQUE / GUERIGNY URZY

Vu les deux réserves d'avant-match formulées par ST MARTIN OLYMPIQUE,

La Commission, PREND NOTE de l'absence de confirmation des réserves d'avant-match.

Réserve d'avant-match DEPARTEMENTAL 3 – Match VAILLANTE PREMERY / MARZY 2
Vu la réserve d'avant-match, formulée par VAILLANTE PREMERY,
Vu la réserve d'avant-match, formulée par MARZY,
La Commission, PREND NOTE de l'absence de confirmation des réserves d'avant-match.

3 – ABSENCE DE DÉLÉGUÉ / DIRIGEANT / ÉDUCATEUR

CHAMPIONNAT U13 D2 / Poule B

COSNE 2 / LA CHARITE 1

Absence de dirigeant sur banc de COSNE

Conformément à l'Article 200 des R.G. de la F.F.F. , la Commission inflige une amende de 20.00 € au club de COSNE pour non-respect des formalités administratives

CHAMPIONNAT U13 D3 / Poule A

ES DONZY / POUILLY

Absence de dirigeant sur banc de POUILLY

Conformément à l'Article 200 des R.G. de la F.F.F. , la Commission inflige une amende de 20.00 € au club de POUILLY pour non-respect des formalités administratives

DEPARTEMENTAL 3 / Poule B

ST SEINE / ST SAULGE

Absence de dirigeant sur banc de ST SEINE

Conformément à l'Article 200 des R.G. de la F.F.F. , la Commission inflige une amende de 20.00 € au club de ST SEINE pour non-respect des formalités administratives

3.1 COURRIEL

COURRIEL DE COULANGES relatif à la rencontre de CHAMPIONNAT D1 Sport Comm (07/12/2024)

COULANGES / POUQUES – Arbitre CORLU Murat

Questionné Mr CORLU Murat, confirme la présence du Délégué à cette rencontre.

Omis d'être inscrit sur FMI – BENOIT William.

En conséquence, la Commission annule l'amende de 20.00€ infligée au club de COULANGES.

Demande à Mme la Trésorière du District de porter cette somme de 20.00€ au crédit de COULANGES.

4 – CHAMPIONNAT - Jeunes

4.1 Reserve / Réclamation / Evocation

CHAMPIONNAT U 13 D2 / Poule B

Match N° 29535842– FC NEVERS BANLAY / LA CHARITE – Arbitre

VU - Feuille de match papier incomplète,

- A remplir sous la responsabilité du club recevant FC NEVERS BANLAY

- Sept noms ou prénoms de personnes sont inscrits sans numéros de licence dans module joueurs du FC NEVERS BANLAY

La Commission,

Considérant que ces constatations est un des motifs listé à l'Article 187.2 et ouvrant droit à la mise en oeuvre d'une procédure d'EVOcation.

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Vu les articles 187.2 et 200 des R.G. de la F.F.F.

Considérant que l'article 187.2 énonce en cas d'évocation, « *Le club concerné est informé par l'organisme gérant la compétition et il peut formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti* ».

Par ces motifs, DEMANDE au club de FC NEVERS BANLAY, club recevant de lui faire part de ses observations sur les faits mentionnés pour le 18/12/2024, délai de rigueur.

Reprenant son procès verbal en date du 12/12/2024

La Commission prend connaissance des éléments demandés complétant la Feuille de Match de l'Equipe de NEVERS BANLAY.

Après vérification sur Foot2000, il s'avère que tous les joueurs de NEVERS BANLAY sont licenciés au Club.

- réceptionne la feuille de match papier
- enregistre le résultat : NEVERS BANLAY (0/24) LA CHARITE

MET les frais de dossier D.08 de 20.00€ à la charge du club de NEVERS BANLAY.

Transmet au Département Technique Jeunes pour homologation.

5– STATUT DES ÉDUCATEURS

CONTROLE DE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE

*** Amende relative au non-respect des obligations de diplôme (décision du Comité de Direction du 24/08/2022. Le débours de cette somme sera reversé sur le compte du club dès mise en règle vis-à-vis de l'obligation de son Educateur)**

Journée 10 jouée le 01/12/2024 - Journée 9 jouée le 15/12/2024

ASA VAUZELLES 3 : Mr LUCAS Johan	Amende	2x 30 = 60,00€
FC NEVERS 2 : Mr OSBERY Jean-Claude	Amende	2x 30 = 60,00€
US LUZY MILLAY : Mr VADROT Fabien	Amende	1x 30 = 30,00€

6– HOMOLOGATION ACCESSIONS U13R2 et U15R2

La Commission prend connaissance du procès-verbal du Département Technique Jeunes en date du 19/12/2024.

En conséquence, la Commission homologue les accessions ci-dessous :

- U13 R2 : RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 et GJ AFGP58 1
- U15 R2 : GJ AFGP58 1

Le Président,
Joseph BERFORINI


J.BERFORINI

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.



District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 19 décembre 2024 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 17

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX

1 – INDISPONIBILITES

- ALI R les 1^{er} et 2 février.
- BRUN B du 22 février au 1^{er} mars.
- COLLIS R du 21 au 31 décembre.
- VILLIERS N di 13 au 25 janvier.

2 – COURRIERS

- RAS

Le Président
Dominique ATERO



Réunion du : 18 décembre 2024 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 18

Président de séance : M. Pierre RAFFARD

Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony, TREPKA Nicolas

Secrétaire de séance : Mme TENAILLE Anais

La Commission décide d'appliquer à compter du week-end des 2 et 3 novembre la procédure des heures d'hiver pour les rencontres jeunes U15 et U18.

De ce fait, durant la période du 02/11/24 au 28/02/2025, les rencontres se dérouleront à 14h30 (12h30 pour les levers de rideaux).

1 – FOOT A 11

1.1. Demande de modification de rencontre

Championnat U18 poule A - match n°50372.2, E. ST PIERRE 1 / ASA VAUZELLES 2 du 21 décembre 2024
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **avancer cette rencontre à 10h00**.
Demande acceptée.

1.2. Matches repositionnés

Championnat U18 poule A - match n°50380.2, E. ST PIERRE 1 / E. GUERIGNY URZY du 14 décembre 2024,
La Commission prend note de l'arrêté municipal en vigueur sur les installations de St Pierre à cette date.
Compte tenu que cette rencontre ne présente aucun enjeu sur les classements, la Commission décide de ne pas repositionner cette rencontre et de pointer cette dernière comme « non jouée »

2 – FOOT A 8

2.1. Demandes de modifications de rencontres

Championnat U13 D1 - match n°50882.2, COSNE UCS 1 / FC NEVERS 1 du 18 décembre 2024
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au samedi 21 décembre à 10h30**.
Demande acceptée.

2.2. Matches repositionnés

Championnat U13 D3B - match n°50987.2, AS VARZY 1 / E. ST BENIN 2 du 14 décembre 2024
Suite arrêté municipal sur les installations de Varzy, la Commission repositionne cette rencontre au samedi 21 décembre.

Championnat U13 D3C - match n°51003.2, US ST PIERRE 1 / AS CHARRIN 1 du 14 décembre 2024
Suite arrêté municipal sur les installations de St Pierre, la Commission repositionne cette rencontre au samedi 21 décembre.

2.3. Forfaits

Championnat U13 D2A – match n°50898.2, AFGP58 2 / JS MARZY 1 du 18 décembre 2024
Forfait déclaré de JS MARZY, match perdu par pénalité 3-0 , **-1 point**, pour en reporter le bénéfice à AFGP58 (3 buts pour, 0 contre, 3 points).
Amende 45€

Championnat U13 D3C – match n° 51002.2, V. PREMERY 1 / AS GUERIGNY URZY 1 du 14 décembre 2024
Forfait déclaré de AS GUERIGNY URZY, match perdu par pénalité 3-0 , **-1 point**, pour en reporter le bénéfice à V. PREMERY (3 buts pour, 0 contre, 3 points).
Amende 45€

3 – ACCESSIONS CHAMPIONNATS R2

Conformément aux classements, la Commission annonce les équipes qualifiées aux championnats R2 organisés par la LBFC pour la deuxième phase :

- U13 R2 : RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 et GJ AFGP58 1
- U15 R2 : GJ AFGP58 1

La Commission précise que ces qualifications restent soumises aux éventuels dossiers en cours et à l'homologation de la Commission Statuts et Règlements.

4 – COUPES DEPARTEMENTALES

La Commission prend connaissance du tirage des Coupes Principales U18 et U15 effectués par la Commission des Coupes le 17 décembre 2024 :

Tirage des 1/8èmes de finale : Matchs du 08/02/2025

Coupe U18 Principale

Match n°1	US COULANGES	E LA MACHINE
Match n°2	ASA VAUZELLES	FC DECIZE
Match n°3	USC COSNE	E ST PIERRE IMPHY
Match n°4	E RCNCS	CS CORBIGNY
Match n°5	E GUERIGNY	AFGP 58
Match n°6	FC NEVERS BANLAY	US LA CHARITE
Match n°7	E MOULINS	ESN 58
Match n°8	E ALLIGNY	AS CLAMECY

précise que pour la rencontre n°2, ASA VAUZELLES / FC DECIZE, c'est l'équipe U18 départementale qui est engagée dans la Coupe.

Tirage du 1^{er} tour : Matches du 18/01/2025

Coupe U15 Principale

Match n°1	US COULANGES	E VARZY PREMERY
Match n°2	E CHATEAU ARLEUF	E ST PIERRE IMPHY
Match n°3	ST PERE	CLAMECY

Exempts :

CS CORBIGNY, FC NEVERS, UCS COSNE, ASA VAUZELLES, FC DECIZE, AFGP58, E. MARZY, US LA CHARITE, FC NEVERS BANLAY, AS CHARRIN, E. LA MACHINE, E. ESN58, E. CHATILLON

5 – DOSSIER TRANSMIS

- Par la Commission Statuts et Règlements en date du 12/12/2024, PV n°22

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission dans le cadre de la rencontre n°29237413 (Championnat U15 D1, COSNE UCS 1/ FC NEVERS 2) donnant match perdu par forfait au club de FC NEVERS (-1 point GA 0/3) pour en reporter le bénéfice au club de COSNE UCS (3 points, GA 3/0)

6 – COURRIEL

Du club d'ALLIGNY ST AMAND : arrêté municipal interdisant toutes rencontres les 21 et 22 décembre 2024 et ce, jusqu'au retour de meilleures conditions climatiques. De ce fait, la rencontre U18A E. ALLIGNY ST AMAND / LA CHARITE n'aura pas lieu.

7 – INFO CLUBS

Rappel des directives liées à l'arbitrage des rencontres U13 :

- Arbitrage à la touche : l'arbitre assistant suit sa défense et par conséquent change de côté à la mi-temps. (Pour rappel : l'arbitre assistant est un joueur accompagné par un Dirigeant Tuteur à la Touche formé).
 - Arbitre officiel non désigné : Application du règlement LBFC – Article 9.
- S'il n'y a pas d'arbitre officiel désigné, la priorité pour arbitrer (le centre) s'effectue comme suit :
- Arbitre(s) officiel(s) présent(s), si deux sont présents, effectuer un tirage au sort,
 - Arbitre(s) club(s) présent(s), si deux sont présents, effectuer un tirage au sort,
 - Autre cas : Tirage au sort entre les deux clubs, représenté chacun par une personne licenciée pour arbitrer la rencontre.

- **La Commission rappelle également qu'un joueur U11 ne peut participer le même jour aux rencontres U13 le matin et aux plateaux U11 l'après-midi.**

Des vérifications seront faites, les clubs et dirigeants fautifs s'exposent à des sanctions.

➤ **Rappel Opération Banc Exemple**

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en foot à 8 **qu'il est obligatoire d'installer au bord des terrains les zones techniques et les bancs de touche** afin d'identifier clairement l'ensemble des acteurs des rencontres.

Il est également souhaité que les bancs de touche soient installés lors des plateaux U11.

Le Président de séance

Pierre RAFFARD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

Départemental 1 Sport Comm / Unique		Poule Unique	425608							1			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Coulanges Nevers Us 1	23	10	7	2	1	0	0	0	0	33	9	24
2	Vauzelles A.S.A. 3	20	10	6	2	2	0	0	0	0	22	12	10
3	Guerigny Urzy A.S. 1	17	10	4	5	1	0	0	0	0	19	10	9
4	Moulins 1	16	10	4	4	2	0	0	0	0	23	20	3
5	Asc Pougues 1	14	11	4	2	5	0	0	0	0	26	24	2
6	Luzy Millay Us 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	13	18	-5
7	Corbigny Cs 1	13	9	3	4	2	0	0	0	0	21	14	7
8	C.E. Imphy 1	13	10	3	4	3	0	0	0	0	22	21	1
9	Charrin 1	11	9	3	2	4	0	0	0	0	12	15	-3
10	Nevers Fc 2	7	10	2	2	5	1	0	0	0	10	21	-11
11	St Pierre Us 1	6	9	2	0	7	0	0	0	0	15	28	-13
12	Cosne Ucs Football 3	6	11	1	3	7	0	0	0	0	11	35	-24

Départemental 2 / Unique		Poule A	425609							3			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Clamecy As 2	26	11	8	2	1	0	0	0	0	30	15	15
2	La Charite Us 2	22	10	7	1	2	0	0	0	0	25	16	9
3	Coulanges Nevers Us 2	20	11	6	2	3	0	0	0	0	27	23	4
4	Pouilly 1	16	11	4	4	3	0	0	0	0	16	16	0
5	Alligny St Amand Fc 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	19	20	-1
6	St Pere 1	13	10	4	1	5	0	0	0	0	21	23	-2
7	Fr Luthenay 1	13	11	3	4	4	0	0	0	0	19	22	-3
8	Fourchambault Av.S 2	11	10	2	5	3	0	0	0	0	12	16	-4
9	Chaulgnes F.C. 1	10	10	3	1	6	0	0	0	0	16	23	-7
10	Chantenay Cs 1	9	11	3	2	6	0	2	0	0	20	19	1
11	Marzy 1	9	9	2	3	4	0	0	0	0	16	16	0
12	Garchi.Portug 1	6	10	1	3	6	0	0	0	0	11	23	-12

Départemental 2 / Unique		Poule B	425609							2			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers-Challuy-Sermo 2	27	11	8	3	0	0	0	0	0	26	7	19
2	La Machine Uf 2	24	11	8	1	2	0	1	1	0	32	15	17
3	Cercy Us 1	22	10	7	1	2	0	0	0	0	27	9	18
4	Varzy 1	18	11	5	3	3	0	0	0	0	24	21	3
5	Nevers Banlay 2	15	9	5	0	4	0	0	0	0	19	17	2
6	Fc Chateau Arleuf 1	14	11	4	2	5	0	0	0	0	18	22	-4
7	Corbigny Cs 2	13	10	4	1	5	0	0	0	0	17	22	-5
8	E. Moux Brassy 1	12	11	3	3	5	0	0	0	0	16	22	-6
9	Moulins 2	11	11	3	2	6	0	0	0	0	19	27	-8
10	St Eloi 1	8	11	2	2	7	0	0	0	0	17	27	-10
11	A.S. Cossaye 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	20	26	-6
12	Charrin 2	5	10	1	2	7	0	0	0	0	5	25	-20

Départemental 3 / Unique		Poule A	425610							5			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Asc Pougues 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	28	9	19
2	St Martin Olympique 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	27	11	16
3	V. Premery Fc 1	18	9	6	0	3	0	0	0	0	24	14	10
4	C.E. Imphy 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	23	16	7
5	Narcy F.C. 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	25	11	14
6	Guerigny Urzy A.S. 2	14	9	4	2	3	0	0	0	0	14	18	-4
7	Marzy 2	8	9	2	2	5	0	0	0	0	17	27	-10
8	Montigny Amognes 1	6	8	1	3	4	0	0	0	0	8	20	-12
9	St Pierre Us 2	4	8	1	1	6	0	0	0	0	6	23	-17
10	Druy Beard 1	1	9	0	1	8	0	0	0	0	7	30	-23

Départemental 3 / Unique		Poule B		425610							4			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	Esn 58 2	27	9	9	0	0	0	0	0	0	61	7	54	
2	Tannay 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	26	11	15	
3	Chatillon 1	21	9	7	0	2	0	0	0	0	30	13	17	
4	Coulanges Nevers Us 3	13	8	4	1	3	0	0	0	0	28	13	15	
5	St Seine 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	32	22	10	
6	Lormes Us 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	23	20	3	
7	Ent.St Reverien Corb 1	12	8	4	0	4	0	0	0	0	29	16	13	
8	Sauvigny Us 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	16	42	-26	
9	Ent. Corancy/Chateau 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	12	56	-44	
10	S.S.St Saulge 1	-6	9	0	0	8	1	5	1	0	10	67	-57	

Départemental 4 / 1		Poule A		425611							19			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	Fc Decize 3	18	6	6	0	0	0	0	0	0	25	0	25	
2	F.C Imphy 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	14	10	4	
3	Luzy Millay Us 2	11	6	3	2	1	0	0	0	0	23	9	14	
4	Fr Luthenay 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	14	5	9	
5	Ent. Esn Chantenay 3	9	7	3	0	4	0	0	0	0	14	18	-4	
6	Cercy Us 2	7	6	2	1	3	0	0	0	0	10	12	-2	
7	Chatillon 2	3	6	1	0	5	0	0	0	0	9	19	-10	
8	A.S. Cossaye 2	-2	6	0	0	4	2	0	0	0	1	37	-36	

Départemental 4 / 1		Poule B		425611							20			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	Es Donzy Foot 1	16	6	5	1	0	0	0	0	0	34	8	26	
2	Nevers-Challuy-Sermo 3	15	6	5	0	1	0	0	0	0	23	8	15	
3	Varzy 2	10	6	3	1	2	0	0	0	0	13	13	0	
4	Us Chateauneuf 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	16	14	2	
5	Chaulgnes F.C. 2	6	6	2	0	4	0	0	0	0	13	24	-11	
6	Marzy 3	3	5	1	0	4	0	0	0	0	6	21	-15	
7	Garchi.Portug 2	1	6	0	1	5	0	0	0	0	11	28	-17	

Critérium D4 À 8 / 1		Poule Unique		430791							28			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	Moulins 3	12	4	4	0	0	0	0	0	0	36	2	34	
2	Ent. Moux Brassy 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	15	24	-9	
3	Varzy 3	6	6	2	0	4	0	0	0	0	19	22	-3	
4	Fourchambault Av.S 3	4	5	2	0	1	2	0	0	0	24	20	4	
5	Druy Beard 2	3	5	1	0	4	0	0	0	0	14	40	-26	

Critérium Vétérans Alain Charlois / Unique		Poule Unique		425612							15			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	E. Fourchamb. Marzy 31	12	5	4	0	1	0	0	0	0	15	3	12	
2	Cosne Ucs Football 31	12	5	4	0	1	0	0	0	0	25	16	9	
3	Vauzelles A.S.A. 31	9	3	3	0	0	0	0	0	0	27	8	19	
4	Coulanges Nevers Us 31	7	3	2	1	0	0	0	0	0	27	5	22	
5	Asc Pougues 31	7	4	2	1	1	0	0	0	0	15	15	0	
6	Clamecy As 31	6	4	2	0	2	0	0	0	0	13	11	2	
7	Entrains 31	5	3	2	0	1	0	1	0	0	11	6	5	
8	La Machine Uf 31	5	4	1	2	1	0	0	0	0	14	17	-3	
9	St Pierre Us 31	3	3	1	0	1	1	0	0	0	8	15	-7	
10	C.S. Corbigeois 31	3	4	1	0	3	0	0	0	0	20	22	-2	
11	Moulins 31	3	4	1	0	3	0	0	0	0	7	14	-7	
12	V. Premery Fc 31	0	3	0	0	2	1	0	0	0	9	26	-17	
13	Chaulgnes F.C. 31	0	5	0	0	4	1	0	0	0	10	43	-33	

Critérium Féminin / 1	Poule A	425613										16
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Clamecy As 1	12	4	4	0	0	0	0	0	0	48	1	47
2 Ent. Corbigny Chatea 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	20	15	5
3 Brassy 1	6	4	2	0	2	0	0	0	0	11	14	-3
4 Varzy 1	3	4	1	0	3	0	0	0	0	3	20	-17
5 St Reverien 1	0	4	0	0	4	0	0	0	0	2	34	-32

Critérium Féminin / 1	Poule B	425613										17
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 1	12	4	4	0	0	0	0	0	0	16	1	15
2 La Charite Us 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	21	8	13
3 A.S. Cossaye 1	6	4	2	0	2	0	0	0	0	18	10	8
4 Ent. Pouilly/Marzy 1	3	4	1	0	3	0	0	0	0	6	23	-17
5 Nevers Fc 3	0	4	0	0	4	0	0	0	0	3	22	-19

Critérium Féminin / 1	Poule C	425613										18
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Nevers Fc 2	12	4	4	0	0	0	0	0	0	21	2	19
2 Fc Decize 1	6	4	2	0	2	0	0	0	0	11	14	-3
3 Guerigny Urzy A.S. 1	5	4	2	0	1	1	0	0	0	6	9	-3
4 Charrin 1	3	4	1	0	3	0	0	0	0	8	14	-6
5 Esn 58 1	2	4	1	0	2	1	0	0	0	5	12	-7

Critérium Féminin / 2	Poule Consolante	425613										32
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Ent. Pouilly/Marzy 1	7	3	2	1	0	0	0	0	0	5	0	5
2 Nevers Fc 3	6	3	2	0	1	0	0	0	0	10	4	6
3 Charrin 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	3	1	2
4 St Reverien 1	4	3	1	1	1	0	0	0	0	7	6	1
5 Esn 58 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	3	2
6 Guerigny Urzy A.S. 1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	4	6	-2
7 Varzy 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	2	16	-14

Critérium Féminin / 2	Poule Elite	425613										31
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Clamecy As 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	20	0	20
2 A.S. Cossaye 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	18	2	16
3 Coulanges Nevers Us 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	12	0	12
4 Nevers Fc 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	7	2	5
5 Brassy 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	5	-1
6 Ent. Corbigny Chatea 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	7	-7
7 La Charite Us 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	5	21	-16
8 Fc Decize 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	29	-29

Championnat U18 / Automne	Poule A Brassage	427272										11
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 La Charite Us 21	19	7	6	1	0	0	0	0	0	45	5	40
2 Vauzelles A.S.A. 22	14	7	4	2	1	0	0	0	0	26	7	19
3 Ent. Alligny St Farg 21	10	7	3	1	3	0	0	0	0	16	26	-10
4 E. St Pierre Fcimphy 21	6	6	2	0	4	0	0	0	0	10	31	-21
5 E.Asgu Montigny Coul 21	0	7	0	0	7	0	0	0	0	5	33	-28

Championnat U18 / Automne		Poule B Brassage		427272							12		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Decize 21	18	7	6	0	1	0	0	0	0	31	7	24
2	Corbigny Cs 21	15	7	5	0	2	0	0	0	0	34	15	19
3	Ent. La Mach St Beni 21	12	7	4	0	3	0	0	0	0	28	14	14
4	Esn 58 21	6	8	2	0	6	0	0	0	0	10	39	-29
5	Ent. Moulins 21	3	7	1	0	6	0	0	0	0	11	39	-28

Championnat U18 / Automne		Poule C Brassage		427272							13		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers Banlay 21	19	7	6	1	0	0	0	0	0	34	2	32
2	Coulanges Nevers Us 21	14	7	4	2	1	0	0	0	0	28	11	17
3	Ent. Rcnrcs Marzy 21	13	7	4	1	2	0	0	0	0	27	22	5
4	Clamecy As 21	4	8	1	1	6	0	0	0	0	14	32	-18
5	Gj Afgp 58 F. 21	1	7	0	1	6	0	0	0	0	9	45	-36

Championnat U15 / Phase Automne		Poule D1		427273							7		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Gj Afgp 58 F. 1	27	10	9	0	1	0	0	0	0	53	5	48
2	Fc Decize 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	85	10	75
3	Corbigny Cs 1	18	9	6	0	3	0	0	0	0	60	23	37
4	Cosne Ucs Football 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	21	24	-3
5	Vauzelles A.S.A. 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	28	38	-10
6	Nevers Fc 2	-1	10	0	0	9	1	0	0	0	1	148	-147

Championnat U15 / Phase Automne		Poule D2a Brassage		427273							8		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Coulanges Nevers Us 1	28	10	9	1	0	0	0	0	0	56	15	41
2	Gj Afgp 58 F. 2	25	10	8	1	1	0	0	0	0	47	10	37
3	La Charite Us 1	15	10	5	0	5	0	0	0	0	40	25	15
4	Ent. Marzy Rcnrcs 1	12	10	4	0	6	0	0	0	0	18	28	-10
5	Nevers Banlay 15	4	10	2	0	7	1	1	1	0	19	52	-33
6	Ent.St Pierre Fc Imp 1	3	10	1	0	9	0	0	0	0	5	55	-50

Championnat U15 / Phase Automne		Poule D2b Brassage		427273							9		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Decize 2	24	8	8	0	0	0	0	0	0	53	12	41
2	Ent. Chatillon 1	13	8	4	1	3	0	0	0	0	31	16	15
3	E La Machine Stbenin 15	10	8	3	1	4	0	0	0	0	17	23	-6
4	Ent Esn58 Chantenay 1	7	8	2	1	5	0	0	0	0	8	38	-30
5	Charrin 1	4	8	1	1	6	0	0	0	0	15	35	-20

Championnat U15 / Phase Automne		Poule D2c Brassage		427273							14		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Clamecy As 1	24	8	8	0	0	0	0	0	0	62	11	51
2	Cosne Ucs Football 2	18	8	6	0	2	0	0	0	0	50	11	39
3	St Pere 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	8	40	-32
4	Ent.Varzy Premery 1	5	8	2	1	4	1	1	0	0	13	26	-13
5	Ent. Morvan Bazois 1	1	7	0	1	6	0	0	0	0	5	50	-45
6	Guerigny Urzy A.S. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U13 D1 / Automne		Poule D1		427274							6		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers-Challuy-Sermo 1	30	10	10	0	0	0	0	0	0	62	5	57
2	Gj Afgp 58 F. 1	24	10	8	0	2	0	0	0	0	49	15	34
3	Cosne Ucs Football 1	12	9	4	0	5	0	0	0	0	32	28	4
4	Fc Decize 1	9	9	3	0	6	0	0	0	0	21	29	-8
5	Vauzelles A.S.A. 1	6	9	2	0	7	0	0	0	0	13	55	-42
6	Nevers Fc 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	8	53	-45

Championnat U13 D2 / Automne		Poule A		427275							21		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Decize 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	39	18	21
2	Corbigny Cs 1	18	10	6	0	4	0	0	0	0	38	25	13
3	Gj Afgp 58 F. 2	18	9	6	0	3	0	0	0	0	40	16	24
4	Fc Chateau Arleuf 1	15	9	5	0	4	0	0	0	0	27	29	-2
5	Marzy 1	5	9	2	1	4	2	0	0	0	22	41	-19
6	Nevers Fc 2	0	8	0	0	8	0	0	0	0	9	46	-37

Championnat U13 D2 / Automne		Poule B		427275							22		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne Ucs Football 2	24	10	8	0	2	0	0	0	0	47	27	20
2	Nevers-Challuy-Sermo 2	19	10	6	1	3	0	0	0	0	52	34	18
3	La Charite Us 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	55	29	26
4	Coulanges Nevers Us 1	12	10	3	3	4	0	0	0	0	39	42	-3
5	Vauzelles A.S.A. 2	8	9	2	2	5	0	0	0	0	24	33	-9
6	Nevers Banlay 1	5	9	2	0	6	1	0	0	0	18	70	-52

Championnat U13 D3 / Automne		Poule A		430249							23		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Pouilly 1	24	8	8	0	0	0	0	0	0	79	2	77
2	La Charite Us 2	15	8	5	0	3	0	0	0	0	34	27	7
3	Ent Alligny St Pere 1	12	8	4	0	4	0	0	0	0	34	42	-8
4	Clamecy As 2	8	8	3	0	4	1	0	0	0	28	44	-16
5	Es Donzy Foot 1	0	8	0	0	8	0	0	0	0	13	73	-60

Championnat U13 D3 / Automne		Poule B		430249							24		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Clamecy As 1	28	10	9	1	0	0	0	0	0	91	8	83
2	Gj Afgp 58 F. 3	16	10	5	1	4	0	0	0	0	28	25	3
3	Ent. St Benin Monti 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	51	18	33
4	C.S. Corbigeois 2	16	10	5	1	4	0	0	0	0	21	40	-19
5	Varzy 1	9	9	3	0	6	0	0	0	0	16	59	-43
6	E. Fc Imphy Cie Imph 1	-2	10	0	0	9	1	1	1	0	7	64	-57

Championnat U13 D3 / Automne		Poule C		430249							25		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	V. Premery Fc 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	41	16	25
2	St Benin As 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	53	19	34
3	Guerigny Urzy A.S. 1	14	8	5	0	2	1	0	0	0	52	37	15
4	Charrin 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	11	48	-37
5	St Pierre Us 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	15	52	-37

Championnat U13 D3 / Automne		Poule D		430249							26			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	La Machine Uf 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	51	17	34	
2	Ent. Cercy 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	35	24	11	
3	Esn 58 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	43	24	19	
4	Fc Decize 3	6	8	2	0	6	0	0	0	0	23	39	-16	
5	U.S. De Sauvigny Les 1	3	8	1	0	7	0	0	0	0	20	68	-48	

Championnat U12 U15f / Automne		Poule U12 U15f		430438							27			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1	Gj Afgp 58 F. 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	34	4	30	
2	Nevers Fc 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	30	10	20	
3	Fc Decize 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	15	20	-5	
4	Clamecycoise A.S. 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	15	15	0	
5	Gj Afgp 58 F. 2	4	6	1	1	4	0	0	0	0	15	30	-15	
6	C.S. Corbigeois 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	12	28	-16	
7	Gj Afgp 58 F. 3	3	6	1	0	5	0	0	0	0	9	23	-14	